

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 21 MARS 2022, À 19 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Isabelle Beurivage, messieurs les conseillers François Potvin et Jean Morency.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE CONSEILLER (MAIRE SUPPLÉANT) DENIS BOURGAULT.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

SONT ABSENTS : Monsieur le maire Daniel Boisclair et madame la conseillère Marie-Lou Darveau.

---

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire suppléant Denis Bourgault procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

2022-69

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Avis de motion et présentation de projet du règlement 586-2022 Développement Ménard (675 119 \$)
5. Signature d'entente pour le Développement Ménard
6. Mise à jour courante au registre des entreprises du Québec
7. Questions du public
8. Levée de l'assemblée

---

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

2022-70

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE  
PROJET DU RÈGLEMENT 586-2022  
DÉVELOPPEMENT MÉNARD (675 119 \$) :

Madame la conseillère Annie Vaillancourt donne AVIS DE MOTION à l'effet que sera déposé à une assemblée subséquente un règlement d'emprunt 586-2022, décrétant une dépense et un emprunt de 675 119 \$ pour les travaux d'infrastructure du Développement Ménard.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2022-71

SIGNATURE D'ENTENTE POUR LE  
DÉVELOPPEMENT MÉNARD :

CONSIDÉRANT le projet de développement dans le secteur de la rue Hélène, nommé Développement Ménard;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Isabelle Beurivage,

Que Monsieur Daniel Boisclair et Madame Lyne Groleau, respective maire et directrice générale et greffière, soient mandatés à signer l'entente relative à des travaux municipaux pour le Développement Ménard pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

2022-72

MISE À JOUR COURANTE AU REGISTRE DES  
ENTREPRISES DU QUÉBEC :

CONSIDÉRANT la mise à jour requise de la liste des administrateurs à l'état de renseignements d'une autorité publique au registre des entreprises;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Morency,

Que le conseil municipal demande au Registraire des entreprises de mettre à jour la liste des administrateurs à l'état de renseignements d'une autorité publique au registre des entreprises comme suit:

- Boisclair, Daniel  
Administrateur autorité publique - Maire
- Groleau, Lyne  
Administratrice autorité publique - Greffière
- Tremblay, Robin  
Administrateur autorité publique - Trésorier

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

---

2022-73

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que l'assemblée soit et est close à 19 heures 09.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Denis Bourgault, conseiller

\_\_\_\_\_  
Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière